Image not found or type unknown

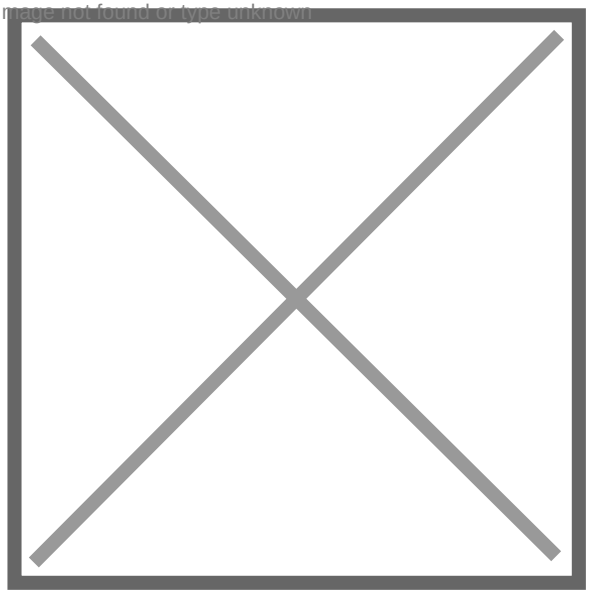

Pension alimentaire et enfant majeur

Par **zaza40**, le **07/12/2015** à **12:23**

bonjour mon ami divorcé verse une pension alimentaire a son ex femme pour leur fils de 20 ans qui vit chez elle et qui ne fait absolument rien et qui refuse tout contact avec son pére du tout donc jusqu'à quand doit il payer cette pension merci

Par **cocotte1003**, le **07/12/2015** à **12:30**

Bonjour, c'est indiqué dans le jugement. En général quand l'enfant est autonome financièrement. Il faut quand même que l'enfant fasse des efforts. Commencez par envoyer une LRAR à la mère pour lui demander de justifier de la situation de leur fille, soit chômage, certificat de scolarité..... sinon vous saisissez le tribunal pour demander un arrêt de la pension, cordialement

Par **zaza40**, le **07/12/2015** à **12:55**

merci pour votre réponse mais si c'est jusqu à temps qu'il soit autonome financiérement ça peut durer encore longtemps il est faignant et descolarisé depuis l'âge de 12 ans cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés